



Le C. T. F. organise le 3 et 4 novembre 2018

Un T.A.R.

*Un Tir D'Armes Règlementaires à 200 m*

sur Silhouette BISON

Règlement du concours

Le concours est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2018 et d'un extrait de casier judiciaire valable à fournir le jour du concours  
**AINSI QUE LES AUTORISATIONS ORIGINALES POUR LES ARMES UTILISEES.**

Stand : A3

Distance : 200 mètres

Cible : silhouette BISON 90 x50 cm

Armes : Le tir est réservé aux armes règlementaires, fusils d'ordonnance, ou modifiées.

À visée ouverte, œillette et ou dioptré

Catégories : Verrou, Semi-auto et Open (lunette)

Positions : Sur table appui fixe fourni !

Couché appui fixe fourni !

Principe du concours :

Tir d'essais sur cible C 50

Le concours : 1 série de 30 cartouches sur Cible Bison

Temps total alloué au tireur : 50 minutes pour ses essais et son concours

**SEUL LA PREMIERE SERIE DE CHAQUE CATEGORIE COMPTE POUR LE CONCOURS !**

Concours :

1 : Installation et essais : 8 minutes, nombre de coups illimités.

pendant les essais le tireur peut vérifier ses impacts à l'aide d'une optique, s'il en dispose, durant le concours, pas de contrôle possible !  
12min. pour aller vérifier sa cible d'essais.( C 50)

2 : Concours :

Position 1 : 15 cartouches.

- Tir Bench avec appui avant fixe fourni,

- l'appui arrière ne peut pas être fixe ! seul le coude ou la main sont autorisés et sans gant de tir (et sans rien dans la main!)

Position 2 : 15 cartouches.

- Tir couché avec appui avant fixe fourni,

- l'appui arrière ne peut pas être fixe ! seul le coude ou la main sont autorisés et sans gant de tir (et sans rien dans la main!)

3 : Sécurisation des armes et emballage.

- Lots aux trois premiers des catégories verrou et semi-auto.

- Consolation :

*Tirage au sort parmi les tireurs étant toujours présent à la remise des prix : 1 lot surprise*

Inscription au concours : [concours.ctfamenne@gmail.com](mailto:concours.ctfamenne@gmail.com)

- 10 euros et 5 euros pour les rachats si disponibilités.  
(tout rachat doit se faire avec la même arme que celle du concours)

SECURITE GENERALE

1. Le règlement d'ordre intérieur du CTF, les ordres permanents du camp Roi Albert ainsi que la réglementation en vigueur sont de strictes applications.
2. L'accès au pas de tir pendant le concours est réservés aux responsables du club ainsi que les compétiteurs désignés, les autres compétiteurs et les spectateurs se tiennent en dehors du stand et n'entravent pas le bon déroulement du concours.
3. Le transport des armes se fait dans une housse ou une valise et l'arme est sécurisée.
4. Le commissaire de tir désigne la ligne de tir, explicite le déroulement du concours et sur son injonction le tireur installera son matériel et son arme dans le strict respect des principes de bases de la manipulation d'une arme.

5. Si un tireur est confronté à une difficulté technique ou autre il lève le bras et attend l'arrivée du commissaire de tir.
6. Quand le tireur a terminé son tir il rend son arme inopérante ( retrait du chargeur, pièces mobiles bloquées vers l'arrière qui permet de vérifier la vacuité de la chambre), se place en retrait d'un mètre de son arme et attend en silence la fin du concours.
7. Sur injonction du commissaire de tir le tireur pourra ranger son matériel et son arme.
8. Le commissaire de tir est seul habilité à prendre toutes les mesures qu'il juge indispensables pour la sécurité et le bon déroulement du concours.
9. Le non respect des règles précitées ainsi que les injonctions des administrateurs et/ou des commissaires sur et en dehors des stands sera sanctionné par l'arrêt du concours et éventuellement par le renvoi du concurrent des installations du CTF et ce sans remboursement de l'inscription.
10. En cas de litige, le conseil d'administration du CTF examinera celui-ci avec bienveillance mais sa décision ne pourra être contestée.
11. Durant les séances de tir le silence est demandé jusqu'à ce que tous les tireurs aient terminés leurs concours

### Responsabilités :

Par leur inscription au concours, chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

### Possibilité de restauration :

- Menu 1 : Emincés de poulet aigre doux + frites 12,5 €
  - Menu 2 : Hamburger oignons frits béarnaise + frites 12 €
- Tout tireur ayant réservé, et non présent le jour du concours sera facturé, lors de sa visite suivante, si il n'a pas prit la peine de décommander.

Bon tir et bon amusement à tous !

Pour le CTF :

Jean-Marc Fortemaison

Michel Planchon

